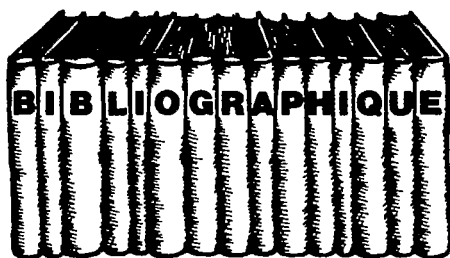


CHRONIQUE



INFORMATIONS BIBLIOGRAPHIQUES

BALMIR (Guy-Claude) — **Du chant au poème, Essai de littérature sur le chant et la poésie populaires des noirs américains.** — Paris, Payot, 1982.

Étude d'un point de vue littéraire des principales formes d'expression des communautés afro-américaines des États-Unis : chants spirituels, chants de travail, blues, douzaines (comptines à implications agressives et à tonalités obscènes), sermons. Pour la première fois sont abordés en français un certain nombre de sujets jusqu'alors seulement survolés par les historiens du jazz, mais l'analyse reste incomplète parce que ne prenant pas suffisamment en compte la nature essentiellement orale des matériaux étudiés et posant les questions d'évolution en termes de filiations et d'influences plus que sous l'angle de l'innovation [D.M.]

BENNOUNA (Mohamed) — **Droit international du développement.** — Paris, Berger-Levrault, 1983, 335 p. Bibliogr. (Mondes en devenir).

Ce premier manuel du droit du développement écrit par un juriste francophone du Tiers monde aborde avec rigueur et érudition l'ensemble du droit positif des relations Nord-Sud. Une bonne bibliographie et des annexes reproduisant les principaux accords conclus dans le domaine complètent cette étude synthétique et utile. [M.-C. S.]

BOUSSOUMAH (Mohamed) — **L'entreprise socialiste en Algérie.** — Paris, Economica, 1982, 682 p. Bibliogr.

Sous les apparences d'un exposé détaillé du droit de l'entreprise publique en Algérie — exposé par ailleurs très complet et extrêmement documenté — M.B. propose deux pistes de recherche. L'une proprement algérienne : étudier l'histoire et les transformations du secteur public, de l'autogestion à la gestion socialiste des entreprises, c'est aussi retrouver l'évolution idéologique et juridique de l'Algérie indépendante, le mouvement de la Révolution à l'État et la compétition entre plusieurs modèles d'État ; il nous guide donc sur cette voie. La seconde piste est plus générale et pose d'autres questions que l'étude des secteurs publics d'Afrique noire devrait aborder : s'attacher à comprendre le développement des entreprises publiques, c'est tenter d'analyser, bien sûr, l'articulation relations de production/État, c'est aussi poser leur existence et leur fonctionnement comme enjeu et moyen dans la lutte pour le pouvoir cristallisée par l'État. Elles apparaissent ainsi en tant qu'agent de transformation de la réalité sociale, ressource de pouvoir et objet de l'affrontement politique. Elles justifieraient donc l'intéressant postulat que rappelle *in fine* M.B. : « c'est par les institutions ambiguës que se produisent les grandes transformations sociales ». *L'entreprise socialiste en Algérie* est donc une mine d'informations en même temps

qu'une réflexion stimulante sur l'Etat [D.M.]

CAMPBELL (Bonnie K.) — **Les enjeux de la bauxite, La Guinée face aux multinationales de l'aluminium.** — Montréal, Presses de l'Université de Montréal ; Genève, Institut universitaire de hautes études internationales, 1983, 184 p.

Le titre met d'emblée en évidence les deux éléments de l'étude : la *bauxite*, matière première d'une industrie en plein essor depuis 1945, et la *Guinée*, pays prônant la maîtrise de ses ressources naturelles et la nécessité de transformer celles-ci sur place. L'analyse part d'un constat d'échec : la Guinée, malgré sa volonté de négocier fermement les contrats avec les firmes étrangères, reste avant tout un pays exportateur de bauxite, la production d'alumine demeure marginale et la Compagnie des Bauxites de Guinée (CBG), exploitant l'important gisement de Boké et contrôlée par le consortium international HALCO Mining, a abandonné le projet de transformation sur place de la bauxite. Ceci débouche sur des interrogations multiples dépassant le cadre de la Guinée : quelles sont les marges de manœuvre des pays producteurs de bauxite, et en particulier de la Guinée dont les acquis semblaient progressistes dans les années 1960 ? Quels sont les facteurs influençant les stratégies des compagnies d'aluminium ? Comment expliquer qu'on n'observe pas dans la branche de l'aluminium de relocalisations industrielles dans les pays offrant une main-d'œuvre peu coûteuse ?...

L'étude de la Guinée ne peut se faire hors du cadre plus global de l'économie mondiale et des données spécifiques du secteur de l'aluminium, oligopole international contrôlant à la fois la production de la bauxite et les différents stades de sa transformation. Ceci constitue la première partie de l'ouvrage : « Les modes d'accumulation internationale du capital et l'industrie mondiale de

l'aluminium » ; elle comprend un chapitre de Jorge Niosi intitulé « L'évolution de la structure de l'industrie mondiale de l'aluminium », portant sur la période allant de 1886 à 1976.

Dans la deuxième partie, B.K. Campbell illustre l'étude de l'internationalisation du capital dans cette branche et des caractéristiques de cette activité par l'exemple guinéen. Elle passe en revue les différents projets d'exploitation, leur évolution historique, les réalisations effectives... et replace la Guinée parmi les autres producteurs de bauxite pour mettre en valeur les atouts de ce pays (qualité du minerai, sites favorables à l'hydroélectricité...). Elle aborde de façon détaillée les principaux aspects de la question, parmi lesquels l'évocation de la politique minière de la Guinée ou l'analyse de la convention-type de 1966 perçue comme progressive au moment de sa signature et remise en cause — en vain — à partir de 1974 ; en fait les concessions apparentes (l'État garde la propriété des gisements, préside le Conseil d'administration des sociétés mixtes dont il détient 49 % des actions et perçoit 65 % des bénéfices avant impôts...) s'intégraient parfaitement à la stratégie des consortiums internationaux. Ainsi la Guinée, productrice de bauxite, n'est-elle que le premier maillon d'un processus complexe dans lequel l'essentiel des profits est réalisé en aval, au niveau de la production et de la commercialisation de l'aluminium et des produits dérivés. C'est donc là que se jouent les enjeux de la localisation, comme le montre la construction d'un complexe de transformation de la bauxite par l'ALCAN, actionnaire de la CBG, à Aughinish en Irlande du Sud ; ceci lui permet notamment de profiter d'importantes détaxes fiscales et d'accéder au marché de la CEE. Dans ces conditions, les compagnies exploitant la bauxite peuvent même la vendre à perte à leurs actionnaires, les profits étant reportés au stade de la transformation. Ceci permet également de tourner la convention réservant 65 % des bénéfices

à l'État guinéen ; celui-ci ne détient donc pas le contrôle réel de sa matière première, faute d'en contrôler les débouchés.

Certaines lacunes, déplorées parfois par l'auteur, réduisent quelque peu la portée de cette étude : l'impossibilité de se rendre en Guinée, le refus de l'ALCAN de fournir les informations demandées et l'imprécision ou l'absence de nombreuses données sur les salaires, les effectifs employés ou les chiffres de production eux-mêmes. A cela s'ajoute le fait que les renseignements les plus récents datent généralement de 1978 : ceci enlève beaucoup d'intérêt à la comparaison des conventions des années 60 et de celles signées récemment (1971-77) avec de nouveaux partenaires (Yougoslavie, Suisse, URSS, pays arabes...) pour lesquels les informations sont très parcelaires et les réalisations à peine amorcées. Malgré ces restrictions, l'étude de B.K. Campbell est très innovatrice, tant au niveau de la problématique que de la méthodologie proposée, et met en valeur la complexité extrême des facteurs de localisation industrielle. [O.G.]

CAMUS (Daniel) — *Les finances des multinationales en Afrique*. — Paris, L'Harmattan, 1983, 434 p. (Bibliothèque du développement).

S'appuyant sur des données abondantes et procédant avec une précision chirurgicale, cet ouvrage entraîne le lecteur dans la course sans fin que se livrent les États d'accueil et les multinationales sur les marchés financiers africains. Tous les obstacles mis par les premiers pour éviter le drainage hors d'Afrique des réserves de change et de l'épargne locale sont contournés par les secondes avec des techniques savantes et imaginatives que l'auteur décrit en détail. Il montre comment les grandes sociétés étrangères intègrent le facteur « risque » dans leur stratégie de financement, comment

elles écartent les contraintes mises en place par les législations nationales et arrivent à s'assurer — par une pure logique de rentabilité — la collaboration active de partenaires locaux dans les pays hôtes soucieux de valoriser leur capital.

Pour Daniel Camus, les facteurs idéologiques et politiques pèsent peu dans cette compétition inégale : seule leur dotation en ressources minérales stratégiques a permis à quelques États — Nigeria, Algérie, Libye — de négocier la place des sociétés multinationales dans leur économie, encore n'ont-ils que partiellement réussi. La souplesse des multinationales et leur capacité à s'adapter au contexte politico-économique des pays d'implantation rendent illusoire toute action de l'État sur leur stratégie d'expansion.

Aussi éloigné des approches libérales de la presse financière internationale que des analyses marxistes orthodoxes, cet ouvrage est impressionnant par sa rigueur froide. Sans anathème, dans un style plutôt lourd, avec des démonstrations très techniques, il déroule le film d'une logique impitoyable et captive le lecteur de bout en bout. [M.-C. S.]

COPPENS (Yves) — *Le singe, l'Afrique et l'homme*. — Paris, Fayard, 1983, 148 p.

Quelle que soit sa discipline, l'africaniste ne peut qu'être touché par ce que lui révèle le paléontologue : la conscience réfléchie, la vie sociale, l'émotion, le langage constituent l'héritage est-africain de l'Humanité (p. 118). L'Afrique orientale fut donc bien le berceau de l'humanité. L'accident du Rift permit sans doute qu'y fussent séparés dans des habitats différents ancêtres des grands singes contemporains et ancêtres des hommes destinés à partir de ce bout du monde pour conquérir la planète. Mais le livre d'Yves Coppens ne nous apporte pas ce seul plaisir ;

outré qu'il réussit la gageure de raconter simplement et brièvement comment des premiers primates on arriva aux premiers hommes, il pose quelques principes qui, sans décalque mécanique, peuvent servir aussi à l'étude de l'évolution et des transformations des sociétés historiques, notamment dans des zones où les peuplements furent successifs, où les migrations furent nombreuses, les rencontres, les échanges, les emprunts, les innovations immenses (et cela pourrait bien nous renvoyer, entre autres, à l'Afrique orientale...). La recherche du principe transformant dans ce qui est connu du passé est ainsi déterminante, obligeant à poser le regard sur ce qui peut-être recèle la dynamique, à poser toujours en hypothèse l'idée de création ; lorsqu'on a devant soi le présent et qu'on s'interroge sur les processus qui l'ont produit, la reconstitution à rebours ne peut procéder que d'une perception dynamique. Et, dans cet effort, le rêve, allié à la rigueur, est capital. De la paléontologie, Yves Coppens dit : « Ce n'est donc pas un de ses moindres attraits que d'être une science qui se doit de rêver pour comprendre » (p. 14). On souhaiterait que plus souvent les sciences sociales « modernes » en prennent de la graine. [D.M.]

CROS (Gérard) — *La Namibie*. — Paris, Presses universitaires de France, 1983, 128 p. Bibliogr. (Que sais-je ? 2059).

Territoire en grande partie désertique, peuplé à l'origine de chasseurs cueilleurs khoïsan, puis touché par la vague bantoue ; colonie allemande, puis remise sous mandat de la SDN à l'administration de l'Afrique du Sud ; dotée d'énormes richesses minières et placée en une position stratégiquement intéressante, la Namibie est devenu le sujet d'un inextricable imbroglio diplomatique cachant de plus en plus mal le maintien d'une domination coloniale devenue l'enjeu

de la lutte d'influence que se livrent les deux blocs dans la région. G.C. retrace avec une grande clarté l'histoire de ce pays et de ses habitants ; il explique avec précision les principaux éléments du dossier juridique afférant à son statut ; il montre comment, par-delà ses aspects internationaux, la question namibienne est aussi celle d'un peuple qui lutte pour son indépendance et à qui n'a pas été laissé d'autre choix que la lutte armée. Celle-ci a relancé la négociation internationale sans pourtant que son aboutissement soit encore en vue. Dans l'immédiat, l'ouvrage de G.C. permet de mieux comprendre les conditions dans lesquelles elle se déroule, et ce n'est pas un mince compliment. [D.M.]

DIOP (Ousman Blondin) — *Les héritiers d'une indépendance*. — Dakar, Abidjan, Lomé, Nouvelles éditions africaines, 1982, 108 p.

Dans une langue simple, précise et souvent belle, l'auteur s'interroge, après bien d'autres, sur l'indépendance de son pays, le Sénégal. Mais la justesse du ton frappe, et ce petit livre est riche de notations fines, par exemple sur les relations entre l'homme et la femme, sur la culture des jeunes citadins, sur l'usage populaire du politique. [J.-F. B.]

ELA (Jean-Marc) — *La ville en Afrique noire*. — Paris, Karthala, 1983, 226 p. (Les Africains).

Après s'être penché sur *L'Afrique des villages* (Karthala, 1982), Jean-Marc Ela, l'un des meilleurs représentants de la théologie africaine de la libération, dépeint la condition urbaine et plaide en faveur d'un réexamen du rôle de la ville dans les sociétés subsahariennes. Indéniablement utile, ce dossier introductif pêche néanmoins quelque peu par angélisme et omet de dégager les moyens politiques d'un changement de cap, alors même que la ville a été

le théâtre de quelques-unes des explosions populaires les plus importantes de ces dernières années. [J.-F. B.]

GÉRARD (Philippe), OST (François), Van de KERCHOVE (Michel) éd. — **Fonction de juger et pouvoir judiciaire : Transformations et déplacements.** — Bruxelles, Publications des Facultés universitaires Saint-Louis, 1983, 584 p. (Droit).

Ce gros ouvrage restitué, sous une forme austère mais agréable à lire, une partie des travaux du séminaire interdisciplinaire d'études juridiques regroupant autour des Facultés universitaires Saint-Louis de Bruxelles, de 1980 à 1982, certains chercheurs sur la science juridique en Belgique. Il s'agit certes d'un « cénacle », mais le séminaire est largement ouvert à l'extérieur et invite de nombreux intervenants, comme le souligne le présent ouvrage. Si, en effet, une bonne moitié de la publication est consacrée aux nouveaux aspects de la fonction judiciaire en Belgique, la plupart de ces questions trouvent un écho direct dans les autres systèmes juridiques (ainsi pour « l'intervention du juge dans le conflit familial », « le tribunal pour la jeunesse », les rapports entre le juge et le psychiatre, l'intervention des ordres professionnels, ou l'arbitrage). En outre, les ouvertures sur la fonction de juger en France, aux États-Unis, en Chine et au Sénégal témoignent d'un comparatisme de bon aloi, largement introduit par l'analyse de F. Ost sur « juge-pacificateur, juge-arbitre, juge-entraîneur, trois modèles de justice ». Parmi les conclusions, surgit l'idée que la fonction du juge « est politique mais incompatible avec toute "politisation" ». Autrement dit, elle est conçue pour être exercée sans que sa dimension politique n'apparaisse » (H. Dumont, p. 158).

On remarque aussi que cette fonction consiste, au-delà d'une herméneutique juridique, à interpréter les valeurs servant de fondements au pro-

jet que la société s'assigne. C'est au juge belge qu'il revient de concrétiser les valeurs d'ordre et de moralité de la classe bourgeoise en milieux ouvriers au XIX^e siècle (Gillardin p. 221). C'est également à « une tradition autoritaire, hiérarchique et centralisée » (p. 570) propre aux politiques coloniales que se réfèrent les administrateurs locaux au Sénégal. L'ouvrage montre en outre excellemment les contraintes qu'imposent des fonctions nouvelles et ses risques. Ainsi, en Belgique, « l'introduction de la problématique conjugale et de sa spécificité au prétoire aboutirait, peut-être, à ce que ce dernier soit lui-même l'objet d'une subversion telle qu'il disparaisse pour se fondre dans un système nouveau et antijudiciaire » (Gillardin, p. 251). Mais, en France, l'élargissement de la fonction du juge des enfants, du mineur en difficulté au conflit familial, pose des questions analogues : la fonction est à redéfinir et le droit à réinterpréter, comme une recherche en cours le montrera. Pour la Chine de 1982, enfin, M. Miaille se demande « si le renforcement de l'appareil juridictionnel et sa technicisation sont compatibles, et jusqu'où, avec le caractère populaire de la justice » (p. 536).

Enfin, un dernier trait émerge de la fonction du juge et de l'organisation du pouvoir judiciaire : celui de pratiques nombreuses de « dérivation » (Van de Kerchove, p. 272), de développement « de la justice privée » (Gérard, pp. 419 et suiv.) ou de « détournement ou contournement » de la fonction juridictionnelle (p. 572). Comme si l'emprise toujours plus grande de l'État s'accompagnait de rejets d'autant plus difficiles à analyser qu'ils font partie des manières de faire des principaux de ses agents... [E.L.R.]

Independent Kenya. — London, Zed Press, 1982, XIII-119 p.

Ce texte commença à circuler clandestinement sous forme de document ronéoté à Nairobi, fin 1980-début

1981. Écrit par un collectif où prédominaient sans doute des intellectuels (et pour une large part des universitaires), il propose une analyse de l'évolution du Kenya indépendant qui se veut complète (le quatrième chapitre, consacré aux problèmes culturels, est de ce point de vue très intéressant). Mais il cherche surtout, à travers la mise en lumière des plus graves distorsions du « modèle kényan », et en particulier des conséquences de la dépendance, à mobiliser pour une lutte politique de nouvelle nature, encore embryonnaire. On pourrait discuter des aspects parfois un peu mécaniques de l'application des schémas dépendantistes telle que faite ici. L'essentiel est ailleurs : cette étude offre un point de vue kényan critique sur la réalité du pays ; elle fournit des informations souvent occultées dans la littérature officielle (et ce bien que le texte original ait dû être légèrement modifié pour ne pas tomber sous le coup de poursuites en diffamation) ; elle rend compte de l'état d'esprit qui régnait dans certains milieux lorsqu'en 1981-1982 se préparait le lancement d'un parti d'opposition (finalement étouffé par l'instauration du parti unique et l'arrestation de George Anyona). A tous ces titres, *Indépendent Kenya* est un document capital. [G.D.]

JOUANNEAU (Daniel) — *Le Zimbabwe*. — Paris, Presses universitaires de France, 1983, 128 p. (Que sais-je ? 2100).

MARTIN (Denis), MARTIN (Marie-Christine) — *Le Kenya*. — Paris, Presses universitaires de France, 1983, 128 p. (Que sais-je ? 2105).

« Le point des connaissances actuelles », devise de la fameuse collection de démocratisation du savoir scientifique (et qui compte bon nombre de textes de valeur, notamment dans une perspective pédagogique), s'ouvre enfin vers l'Afrique orientale avec la publication consécutive de deux monographies.

Fidèle à l'exigence des 128 pages, l'éditeur oblige les auteurs à un effort de synthèse parfois frustrant et à des subterfuges de forme allant de l'extrême contraction de texte pouvant faire perdre le Nord au lecteur (« L'expansion de ces peuples (...) sera ensuite brisée par la descente vers le Sud des Maasai (Nilotiques orientaux) venus du Nord par l'Ouest du Mont Elgon » — *Le Kenya*, p. 31) à la manipulation des caractères typographiques, en passant, lorsque le tir initial a été un peu court, par l'introduction d'annexes d'intérêt inégal (*Zimbabwe*). Remercions au passage les auteurs pour leurs cartes et tableaux.

Les auteurs sont connus ; Denis et Marie-Christine Martin sont de la famille de *Politique africaine* et ont effectué de nombreux et longs séjours en Afrique de l'Est, tandis que D. Jouanneau se trouvait en poste au Zimbabwe à l'époque cruciale de la mise en place de l'État indépendant ; des auteurs à l'expérience solide, compétents, mais chacun avec son style.

La présentation du Kenya cherche l'exhaustivité et associe la présentation du milieu naturel, des sociétés locales, de l'histoire et de la vie politique et sociale jusqu'à ces derniers mois marqués par l'affirmation de l'autorité du président Moi. Concision oblige : c'est parfois aride, mais c'est complet et lisible. Tout ce que l'on doit savoir sur le Kenya, que l'on soit étudiant, néo-chercheur (car derrière la banalité du « Que sais-je ? », il y a bien des options méthodologiques ayant valeur d'exemple) ou touriste soucieux de ne pas bronzer idiot et de ne pas prendre les Mau-Mau pour des prochnois précoces. Peut-être peut-on trouver les auteurs un peu trop discrets sur les problèmes de la région côtière, que l'indépendance n'a pas effacés ; et la bibliographie aurait dû rappeler qu'au moins deux bons articles sur le Kenya ont été publiés dans *Politique africaine*, notamment sous la plume de G. Dauch.

Pour sa part, D. Jouanneau a choisi de centrer son texte sur l'histoire du Zimbabwe telle qu'elle est connue du x^e siècle à 1980. Plus précisément encore, c'est une étude d'histoire de la colonisation et de la décolonisation qui oblige l'auteur à réduire à l'excès la part faite aux autres aspects du Zimbabwe. Ainsi regrettera-t-on que les premières années de l'indépendance (dont l'auteur fut le témoin direct et qui sont encore peu étudiées sérieusement) n'occupent que six pages et que la sociologie actuelle des peuples du Zimbabwe soit réduite à trois pages d'ethnographie et trois pages sur les arts. Des précisions sur ces points eussent été plus enrichissantes pour le lecteur français que les développements sur l'éphémère Fédération ou les péripéties du régime Smith. A dire vrai, ce que nous avons en main, c'est une bonne introduction à l'histoire de la Rhodésie du sud, c'est-à-dire d'une période où le Zimbabwe était entre parenthèses. Mais l'auteur s'est peut-être réservé pour une autre publication où il nous parlera pour de bon du dernier-né des États africains. [F.C.]

LE GUENNEC-COPPENS (Françoise) — **Femmes voilées de Lamu (Kenya) : variations culturelles et dynamiques sociales.** — Paris, CREDU/Éditions Recherche sur les Civilisations, 1983, 221 p. Bibliogr. Index. (Mémoire n° 22).

« On ne voit bien qu'avec le cœur ». Ce conseil du troublant renard ne s'adresse pas seulement aux petits princes. Le chercheur devrait s'en souvenir, ce qui pourrait donner à son travail le visage humain qui lui manque trop souvent sous prétexte de « rigueur scientifique ». Françoise Le Guennec-Coppens s'en est souvenue ; elle s'est passionnée pour ces femmes de Lamu et les a observées en alliant la rigueur de l'ethnologie et la chaleur humaine si favorable au dialogue. Cette sympathie, sinon cette compli-

cité ressortent dans le texte (p. 57...) ; peut-être même tendent-elles à se substituer à l'analyse lorsque l'auteur évolue en marge de sa spécialité, c'est-à-dire dans la première partie de l'étude où elle nous décrit la femme dans la société de Lamu, société musulmane fortement imprégnée de traditions et pratiques de la péninsule arabe. Le flottement initial disparaît lorsque l'on passe à ce qui est pour l'auteur le centre de ses préoccupations : l'analyse de la condition de la femme en tant qu'individu auquel un statut et des rôles précis sont assignés. De ce fait, c'est la vie familiale qui est privilégiée, avec toutes ses étapes, et avec toutes les nuances qu'introduisent les différenciations sociales dans ce contexte très hiérarchisé de Lamu ; et s'il est effectivement question de « dynamiques sociales », c'est toujours dans leurs incidences sur la vie individuelle qu'elles sont appréhendées.

Cette monographie appelle une suite. Il nous faut maintenant des développements comparables centrés sur la femme dans la vie sociale, politique et économique de Lamu, car l'auteur n'a pas dit tout ce qu'elle sait sur « ses » femmes !

Ajoutons que nous avons beaucoup apprécié la qualité de l'édition, la présence d'un index et, oserais-je dire « par-dessus tout », la publication d'une trentaine de photographies, renouant avec une pratique depuis longtemps disparue dans les ouvrages de sciences sociales (par économie ou par désir de se distancer des conférences de vulgarisation ?) alors que l'iconographie est un des outils fondamentaux de travail et de communication ; à souligner aussi que les notes en bas de page sont à leur place logique, ce qui est de plus en plus rare, hélas ! Par contre, le format « cahier » n'est guère commode à caser dans les rayonnages d'une bibliothèque ; il faut donc souhaiter que le CREDU et les éditions Recherche sur les civilisations nous proposent très bientôt d'autres titres afin de justifier l'achat d'un rayonnage spécial et surtout d'améliorer la connaissance des socié-

tés d'Afrique orientale par le public de langue française. [F.C.]

MICHALET (Charles-Albert), DELAPIERRE (Michel), MADEUF (Bernadette), OMINAMI (Carlos) — *Nationalisations et internationalisations. Stratégies des multinationales françaises dans la crise.* — Paris, La Découverte/Maspero, 1983, 168 p.

Cet ouvrage reprend les résultats d'une étude commandée par le Commissariat général au plan au Centre d'études et de recherches sur l'entreprise multinationale (CEREM) de Paris X-Nanterre. L'étude comprend deux parties. Dans la première, les auteurs nous proposent leur théorie de l'économie internationale et de la crise actuelle. La seconde partie expose les résultats d'une enquête empirique (par questionnaires et entretiens) sur les multinationales françaises proprement dites.

La crise actuelle est plus internationale que mondiale. Comme l'expose l'une des hypothèses de départ (p. 16) : « En l'absence de mécanismes institutionnels supranationaux susceptibles d'assurer la mise en œuvre d'une régulation monopoliste à l'échelle internationale, la cohérence et l'unité de l'économie mondiale ne sont assurées que par l'existence d'une puissance hégémonique capable de lui imposer sa loi. C'est ainsi que s'explique comment la crise du régime d'accumulation intensive aux États-Unis est devenue une grande crise internationale. » C'est notamment sur l'investissement international des dix dernières années que porte l'application de ces hypothèses.

Ensuite les auteurs présentent les résultats de leur enquête de 1981 (malencontreusement lancée en avril 1981 !) qui reprend les mêmes thèmes et méthodes que l'enquête de 1971 (Voir sur ce point Michalet, Delapierre, *La multinationalisation des entreprises françaises*, Gauthier-Villars, 1973.) L'enquête économique présente un côté enquête d'opinion,

puisqu'il s'agit « de dégager la vision de l'internationalisation nourrie par les multinationales françaises en 1981 » (p. 75). Sont ainsi passés en revue les motifs de l'implantation productive à l'étranger, les particularités de l'investissement selon le secteur d'activité. L'internationalisation devient en fait un facteur d'évolution endogène et la crise ne serait peut-être que l'une des formes de transformation actuelle des multinationales. Un ouvrage tout à fait stimulant. [J.C.]

Mozambique, du sous-développement au socialisme. — Paris, L'Harmattan, 1983, 200 p.

Traduit et publié par l'Association française d'amitié franco-mozambicaine (14, rue de Nanteuil, 75015 Paris), le rapport du Comité central présenté au 4^e Congrès du parti FRELIMO fait le bilan de huit années d'indépendance et des problèmes qui se sont peu à peu révélés. Dans une situation marquée par la guerre non déclarée que mène contre le Mozambique l'Afrique du Sud, par la sécheresse et la famine, le FRELIMO esquisse des politiques centrées sur le renforcement de l'État, une participation accrue de la population et, en premier lieu, la défense du pays. Il reste à voir si, une fois retombés les élastes du Congrès, les mécanismes de mobilisation populaire pourront jouer une fois encore et sortir le pays de la passe la plus difficile qu'il ait connue depuis la victoire contre le colonialisme portugais. [D.M.]

PERROT (Martyne) — *Les mariés de l'île Maurice.* — Paris, Grasset, 1983, 261 p.

Au XVIII^e siècle, des femmes furent importées à l'Isle de France pour aider à y fixer un colonat par trop masculin. Aujourd'hui, des femmes de Maurice s'envolent vers les campagnes françaises pour y épouser des agricul-

teurs esseulés par l'exode des jeunes filles. A partir de témoignages glanés en Corrèze, en Bretagne..., Martyne Perrot tente de reconstruire les mécanismes (motivations, mythes, adaptations) de cette migration et finit par se rendre à Maurice même pour trouver le phénomène à son départ. Son travail se veut document, la sociologie tient à s'effacer devant la parole de l'autre ; le texte en est certes attachant, souvent instructif, mais reste, du fait de ce « non-interventionnisme », partiel. C'est que la parole de l'autre, surtout lorsqu'il est question de mariage, de représentations interculturelles, de voyages, n'est jamais transparente. [D.M.]

SAGAY (Esi) — *African Hairstyles, Styles of yesterday and today.* — London, Heinemann, 1983, XII - 108 p.

Cet ouvrage, avant tout d'illustration, porte pour les deux tiers sur les styles de coiffure africaine d'aujourd'hui. La première partie, d'une ethnographie très rapide et très descriptive, est divisée par grandes régions. Par contre, la seconde partie propose un panorama des styles. Pour telle ou telle coiffure, on dispose même d'une série de photographies pour illustrer les étapes de fabrication. L'auteur est nigériane et a exercé le métier de coiffeuse aux États-Unis. Son livre s'adresse de fait à l'élite noire internationale et notamment américaine. La mode n'est plus aux perruques et à l'afro, elle est aux nattes et aux tresses. L'ouvrage devient alors un catalogue de prouesses techniques. Un ouvrage qui en dit long sur la « distinction » à l'africaine et sur le goût urbain. Il y a toutefois des prouesses esthétiques qui laissent rêveur (voir par exemple les pages 65, 80, 84). [J.C.]

SETHURAMAN (S.-V.) — *The urban informal sector in developing countries, Employment, poverty and environment.* — Genève, 1981, 225 p.

Les écrits sur le secteur informel en économies sous-développées n'ont cessé de se développer depuis une décennie environ. Cet ouvrage vient donc enrichir une littérature déjà fort abondante sur cet axe de recherche. Mais c'est bien un livre clé qui nous est proposé dans l'appréhension et l'appréciation du développement urbain dans le Tiers monde. Il est logique que le BIT s'y soit intéressé et que les différentes études, dont les qualités informatives sont évidentes, aient été rassemblées par S.-V. Sethuraman, « responsable » du secteur informel au sein de cette organisation internationale.

L'exode rural atteint une ampleur partout inquiétante ; le problème est donc le nombre d'emplois urbains offerts ; mais quels types d'emploi, étant donné la capacité d'absorption limitée du secteur moderne ? Le livre apporte un éclairage par la dynamique du secteur informel, qui forme entre 25 et 50 % de l'emploi dans le grand milieu urbain des pays en voie de développement.

Le champ et les méthodes de recherche sont évoqués, avec quelques recommandations spécifiques de conduite sur le terrain ; neuf études réalisées en 1975-1976 sont alors présentées, concernant des États africains, asiatiques et latino-américains. Les points essentiels sont clarifiés : le secteur informel est-il créateur d'emplois ? Est-il réellement productif ? Que représentent les revenus générés ? Les participants connaissent-ils une promotion sociale ? Ce secteur permet-il l'amélioration de l'environnement urbain, compte tenu des problèmes posés par la qualité de la vie, le logement et d'autres services ? Sont enfin examinées les implications de politique économique adressées aux gouvernants, qui doivent trouver dans le secteur informel un véritable guide, notamment dans une optique de satis-

faction des besoins de base, de croissance avec lutte contre la pauvreté, de développement des ressources humaines.

Il n'est pas étonnant que l'auteur suscite plus de questions qu'il ne fournit de réponses (p. VI) : les conceptualisations, les définitions et les critères d'identification sont hétérogènes, sinon divergents ; la méthodologie est aussi variée que le sont les objectifs de recherche. Le travail du BIT se veut exploratoire (telles les investigations entreprises sur la frange moderne du secteur non structuré dans cinq capitales africaines), mais il permet d'avancer sur la connaissance des villes en pays sous-développé et constitue un apport essentiel sur les mécanismes de fonctionnement, les potentialités et les problèmes de ce secteur, considéré comme une partie de la compréhension plus générale du processus de développement. Sur un tel sujet, il n'existe guère d'ouvrages aussi fiables. [P.M.]

TORRELLI (Maurice) — **Le médecin et les droits de l'homme.** — Paris, Berger-Levrault, 1983, 466 p. (Mondes en devenir, documents et essais 1).

La rencontre entre le médecin et le juriste n'est pas simple surtout quand se posent des problèmes irritants, telle la question des droits de l'homme que l'auteur aborde à partir du droit international et des expériences nationales ayant une portée générale.

La lecture de ce juriste positiviste produit un recueil clair qui s'intéresse au « droit à la santé » sous toutes ses formes et qui est particulièrement précieux par ses annexes reprenant les principaux textes applicables mais peu connus. Sans ignorer les autres sciences sociales, l'auteur s'en tient pourtant aux seuls problèmes posés par sa discipline, ce qui me conduit à deux regrets.

On ne sait comment et jusqu'où sont appliquées les recommandations généreuses des organisations interna-

tionales ou transnationales. Que vaut le droit s'il n'est pas appliqué ?

En outre, l'approche des problèmes est également orientée par la vision « occidentale » des droits de l'homme. N'aurait-il pas fallu, comme R. Panikkar, se demander si « les droits de l'homme sont d'origine occidentale » (*Diogène* 120, 1982) ?

Si donc le dossier est loin d'être complet, les matériaux réunis seront d'une grande utilité pour les médecins africains. Les politistes y trouveront également les bases d'une réflexion nouvelle sur les politiques de la santé, un domaine à (re)découvrir. [E.L.R.]

VANDERLINDEN (Jacques) — **Les systèmes juridiques africains.** — Paris, Presses universitaires de France, 1983, 128 p. (Que sais-je ?).

L'opuscule de Jacques Vanderlinden était attendu depuis longtemps en raison des expériences nombreuses de l'auteur dans divers pays africains et des investissements assurés par lui dans la publication des bibliographies de droit africain. Si l'ouvrage restitue largement l'esprit et les orientations de la recherche et de la doctrine, il nous déçoit dans sa description des « Droits originellement africains » (1^{re} partie) où il se contente de ravauder une trame singulièrement défraîchie et usée : celle de la problématique juridique coloniale. Si la pauvreté de la production scientifique n'autorise pas l'auteur à innover, il n'en reste pas moins qu'on ne pourra pas perpétuellement prétendre restituer les logiques juridiques africaines à partir du seul *topos* de la culture juridique occidentale. Une science des droits africains exige une théorie originale et la réunion de conditions politiques et culturelles que l'auteur analyse longuement en conclusion mais qu'il ne peut, positivisme obligeant, appréhender à la seule lumière du droit étatique officiel. Ainsi, après avoir souligné l'incidence des visées logiques

autochtones, l'auteur concentre son étude sur les phénomènes de transferts de droits qui consacrent la présence presque hégémonique dans les droits de l'État africain de sources (normatives ou philosophiques) étrangères. L'image de la mosaïque ou du puzzle s'impose pour rendre compte d'un pluralisme juridique d'autant plus complexe qu'à la superposition des droits endogènes et exogènes est venu s'ajouter un phénomène de métissage et que les droits officiels s'accompagnent, dans leurs applications, de pratiques de détournement ou de contournement qui obligent à concevoir, à l'ombre de ces systèmes normatifs théoriques, un droit sociologique presque totalement ignoré par le magistrat, l'administrateur ou le chercheur. Sur ces questions, les remarques de l'auteur sont particulièrement bien venues, de même que j'adhère pleinement à l'ultime notation stigmatisant la lente dérive nationaliste et étatiste des droits africains, à l'opposé de l'idéal panafricaniste de l'époque des indépendances. Malgré la brièveté qu'impose la collection, l'ouvrage est indispensable pour les praticiens et les chercheurs. Mais il souligne combien nous sommes encore loin d'une science du droit africain digne de ce nom. [E.L.R.]

YANSANE (Kerfalla) — Contrôle de l'activité bancaire dans les pays africains de la zone franc. — Paris, Librairie générale de droit et de jurisprudence ; Dakar, Abidjan, Nouvelles éditions africaines, 1984, 386 p. Bibliogr. Index. (Bibliothèque africaine et malgache).

L'auteur décrit l'organisation monétaire et bancaire des États africains de la zone franc, les éléments de base du contrôle bancaire, les règles générales de fonctionnement des banques et les règles de contrôle du crédit. Sans offrir la grande synthèse sur la zone franc, dont la nécessité se fait de plus en plus sentir, cet ouvrage, grâce à sa précision et à son ton

mesuré, constitue un instrument de travail utile. [J.-F. B.]

ZOCTIZOUM (Yarisse), Histoire de la Centrafrique. Tome 1. 1879-1959. — Paris, L'Harmattan, 1983, 302 p. (Bibliothèque du développement).

Bien qu'il n'évite pas toujours certaines naïvetés de l'historiographie nationaliste et qu'il emprunte d'une façon essentiellement descriptive les concepts classiques du marxisme, sans s'interroger sur leur valeur opératoire au regard de la situation historique étudiée, cet ouvrage a le mérite de restituer dans toute sa violence l'une des pages les plus scandaleuses de la colonisation française en Afrique. On ne peut comprendre les aberrations du régime de Bokassa si l'on ignore (ou l'on feint d'ignorer) la mise en coupe réglée de l'Oubangui. L'autre intérêt de ce livre est de rappeler combien la résistance paysanne à la domination coloniale fut vive et tenace, allant jusqu'à prendre la forme d'une insurrection de grande ampleur entre 1924 et 1931. [J.-F. B.]